

CSASCR MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 – COMPTE RENDU

- **Transfert de la mission interministérielle « France Recouvrement » (MFR) à la sous-direction GF2 de la DGFIP**

Cette mission interministérielle était chargée d'assurer le pilotage et la coordination des travaux liés à la réforme du recouvrement fiscal et social, en lien notamment avec l'ensemble des acteurs concernés par le recouvrement de dettes publiques.

Elle a été créée par le décret du 10 septembre 2019 pour une durée initiale de trois ans et a été plusieurs fois prorogée. Elle arrive à échéance le 31 décembre 2025.

« Portail pro.gouv » a été développé et mis en place pendant cette période. C'est un portail commun pour les démarches déclaratives et de recouvrement des professionnels. Il y a 500 000 comptes et 1 500 000 entreprises qui l'utilisent. L'idée est d'en élargir les fonctionnalités.

Le maintien et le développement de ce portail doit être pris en charge pour assurer la continuité du service offert aux usagers.

Pour ce faire, il a été décidé d'adosser la mission au copropriétaire portant une partie des développements, et dont la surface permet d'absorber ce type de mission, à savoir la DGFIP.

L'objectif est de maintenir des synergies tant avec le métier (GF2) qu'avec les services informatiques en charge du portail (DP7).

La communication interne à d'abord été faite individuellement puis collectivement en octobre 2025 au cours d'une réunion dédiée.

Le transfert se fait à effectif inchangé. Il n'y a pas de délai de séjour appliqué aux agents qui sont impactés par cette organisation. A l'heure actuelle, il n'y a que des fonctionnaires Dgfip qui suivent la mission. Les équipes restent dans les mêmes locaux à Montreuil. Les rédacteurs MOA sont à recruter en postes vacants.

La date de transfert et d'intégration prévue est souhaitée au 1^{er} janvier 2026.

La CFTC n'est pas opposée à ce transfert qui est nécessaire en raison de la fin de la mission MFR au 31/12/2025.

- **Création d'une mission aides de l'État au sein de 2FCE**

La cellule « aides de l'État », chargée du traitement des aides et du fonds de solidarité, est actuellement placée au sein de la mission Chorus. Le bureau budget, achats et immobilier est actuellement l'ordonnateur des aides de l'État.

Le projet est de transformer et de rattacher la cellule aides de l'État au chef de service de la fonction financière et comptable de l'État ainsi que d'élargir les fonctions confiées à ce service. En effet, la fonction d'ordonnancement leur sera attribuée.

Il y aura donc une reprise intégrale des activités actuelles et une montée des compétences pour acquérir les fonctions d'ordonnateur. Le but est de professionnaliser la mission et d'avoir une plus grande visibilité.

Il n'y a pas de modification d'implantation, le service restant à Necker. La mission reste pérenne avec comme objectif un renforcement de la sécurité. Pour l'instant sont versées les aides d'urgence. Mais, il est possible que d'autres aides rentrent dans le périmètre, en fonction des conclusions d'un rapport devant être rendu en janvier 2026.

Les collègues qui sont dans la cellule suivent la mission. Deux nouveaux cadre A seront recrutés à partir du 1^{er} janvier 2026 et seront formés à la mission d'ordonnancement. Des conventions de délégations seront données avec des modalités spécifiques afin de séparer les actions. Le contrôle interne sera important.

- **Projet de réorganisation de la direction des projets numériques (DPN)**

La DPN a une compétence nationale avec 17 structures et 1308 agents : une mission interministérielle, un bureau d'intégration d'exploitabilité avec 9 bureaux de projets et 6 bureaux de gestion. Elle est installée sur plusieurs sites comme Nantes, le Xylo, Montreuil. Elle doit aussi adapter son organisation au montant du budget.

En 2026, deux domaines seront concernés par une réorganisation :

1/ le domaine des ressources humaines et l'environnement des agents. : Camelia, Mouv-RH, Sémafor ont été livrés et ont atteint leurs objectifs métiers. On peut aussi citer Signalfip, Estève. Ils vont donc rentrer en maintenance. Pour ce faire, seront regroupés au sein d'une seule structure (BSI1) les équipes de la direction des projets RH (DP1), de la mission Sirhius (MSIRHIUS) et cinq équipes du bureau BSI1 actuel. Le bureau BSI1 regroupera la quasi totalité du domaine RH. La nouvelle structure « Bureau du SI des agents » sera créée le 1^{er} septembre 2026 après une phase de préfiguration à compter du 1^{er} janvier 2026 sous la conduite de l'actuel chef de bureau BSI1. Cette structure restera en grande partie à Noisy le Grand (Maille Nord et Montaigne).

Les agents correspondants aux missions existantes seront impactés. Tous les agents conserveront leur portefeuille actuel, leurs encadrants et resteront localisés dans le même bâtiment.

2/ le domaine du système d'information des particuliers : les grands projets dans ce domaine ont été menés à bien. Le but est de les transférer dans des bureaux de gestion pour le suivi. La

DPN souhaite regrouper au sein d'un seul bureau (BSI4), les équipes de la direction des projets particuliers (DP4) et celles du SI des particuliers. Ce « bureau du SI des particuliers » sera créée le 1^{er} septembre 2026 après une phase de préfiguration au 1^{er} janvier 2026 menée sous la conduite de l'actuel chef de bureau SI4. Elle restera située à Noisy-le-Grand et Montreuil Blanqui pour l'équipe RECMEN-RAR. Les agents seront répartis en six divisions.

Les 5 agents de l'équipe de MOA de l'annuaire agents rejoindront la division « Accès SI » de la DP7. Elle restera située à Noisy-le-Grand.

La nouvelle organisation nécessitera un transfert, à mission constante, des divisions AGIL et TAGE et des fonctions supports de la DP4 vers le bureau BSI4. Tous les agents conserveront leur portefeuille actuel, leurs encadrants directs et resteront localisés dans le même bâtiment.

La CFTC sera vigilante sur l'accompagnement de cette transition. En effet, les agents doivent être suffisamment informés et écoutés pour la mise en oeuvre de cette réorganisation.

- **Changement de positionnement de la mission Green IT à la DTNum**

La mission Green IT, créée fin 2024, est en charge de la coordination des actions en lien avec l'éco-soutenabilité menées au sein de la DTNum. Il s'agit de la maîtrise de l'impact environnemental de l'IA et des échanges de données venant supporter les politiques écologiques. Afin d'assurer une bonne intégration de la mission Green IT dans le collectif de la DTNum, le responsable de cette mission sera rattaché uniquement au pôle anticipation et gouvernance. Ce nouveau rattachement hiérarchique a été discuté avec la personne concernée dès l'été 2025 afin qu'elle puisse être intégrée dans les réunions du pôle anticipation et gouvernance.

- **Point relatif au bureau SI3**

Il y a une nécessité de professionnaliser et de regrouper la maintenance des data center. Il faut ramener en administration centrale le pilotage de l'ensemble des activités. Il y aura un changement d'affectation pour l'équipe chargée de la rénovation soit 3 personnes qui vont être pilotés par SI3 au lieu de la DISI Idf. Les tâches de proximité subsistent en local. Il y a aussi un objectif de revenir à une maintenance physique en interne afin d'éviter les prestataires de service.

Vos représentants CFTC sont à votre écoute.

Vos élus CFTC au sein des services centraux sont mobilisés pour relayer vos interrogations et vos attentes.

N'hésitez pas à les contacter : cftc.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr